

dans cette pieuse visite. Custode des saintes reliques, il pouvait fournir, à ce sujet, les plus sûrs renseignements.

Après un examen attentif des cheveux de l'auguste Vierge, je me permis de lui faire part de quelque doute sur leur authenticité. La couleur paraissait bien identique à celle que nous connaissons déjà, mais on ne trouvait pas là cette finesse spécialement constatée par le Père Vitse. Mes yeux s'étant alors portés sur les cheveux de saint Jean, placés au dessous, de suite j'y constatai une plus grande finesse que sur les précédents, et même une finesse peu commune. Leur nuance rappelait exactement celle des saints Cheveux de Lille. Cette observation réveilla, en M. l'abbé Wilhelmsen, un souvenir déjà presque effacé. Il me dit avoir vu, en effet, dans l'inventaire des reliques de l'église, que les Cheveux de la Sainte Vierge sont placés au-dessous de ceux de saint Jean. Du reste, il nous fut aisé d'acquiescer la conviction qu'il en devait être ainsi ; cette inscription gravée le montrait avec évidence : "*Ave maria, gratia plena.*" Très-probablement, à la Révolution, un custode, par mégarde, fit cette grossière substitution. L'erreur fut corrigée, et chaque chose remise à sa place.

---